



Communiqué

GESTION ACE AVIATION INC. PUBLIE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

POINTS SAILLANTS

- Perte d'exploitation de 10 M\$.
- Amélioration de 135 M\$, en dépit d'une hausse de 77 M\$ de la charge de carburant, par rapport à une perte d'exploitation de 145 M\$ avant éléments liés à la réorganisation et à la restructuration au premier trimestre 2004.
- Résultat d'exploitation parmi les meilleurs de l'histoire de la Société pour un premier trimestre.
- BAIIALA de 200 M\$ pour le trimestre, soit 56 M\$ de mieux qu'un an plus tôt.
- Perte de 77 M\$ pour le trimestre, contre une perte de 304 M\$ au premier trimestre de 2004.
- Produits d'exploitation en hausse de 56 M\$ ou de 3 %, reflétant une amélioration des produits passages sur tous les marchés, à l'exception du segment transfrontalier.
- Coût unitaire en baisse de 2 % (de 6 % si l'on exclut la charge de carburant) par rapport au premier trimestre de 2004, et en baisse de 17 % par rapport au premier trimestre de 2002.
- Productivité du personnel en hausse de 21 % par rapport au premier trimestre de 2002.
- Coefficient d'occupation réseau en hausse de 5,1 points à 78,0 %, un record pour un premier trimestre.
- Flux de trésorerie tirés de l'exploitation de 314 M\$ pour le trimestre.
- À la suite des placements réalisés en avril et du remboursement de la facilité de crédit de sortie de la General Electric Capital Corporation, ACE disposait, au 11 mai 2005, de quelque 2,1 G\$ en trésorerie consolidée, formée des liquidités non restreintes dans ses comptes bancaires, et en placements à court terme.
- Liquidités disponibles supplémentaires de 300 M\$ provenant de la facilité de crédit renouvelable inutilisée.

MONTRÉAL, le 13 mai 2005 – Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) a déclaré aujourd'hui une perte d'exploitation de 10 M\$ pour le premier trimestre de 2005, soit une amélioration de 135 M\$ par rapport à la perte d'exploitation de 145 M\$ avant éléments liés à la réorganisation et à la restructuration enregistrée au premier trimestre de 2004. Le BAIIALA¹⁾ s'est amélioré de 56 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en dépit d'une hausse de 77 M\$ de la facture de carburant en glissement annuel. Les produits d'exploitation s'inscrivent en hausse de 56 M\$ ou de 3 %. Le trafic passagers (exprimé en passagers-milles payants ou PMP) s'est accru de 5 % en regard d'une diminution de 2 % de la capacité (exprimée en sièges-milles offerts ou SMO), ce qui a amélioré de 5,1 points le coefficient d'occupation et, du coup, fait monter

de 3 %, sur une base comparable, les produits passages par siège-mille offert (PPSMO). La Société est parvenue à comprimer ses charges d'exploitation de 79 M\$ ou de 3 % en dépit d'une hausse de 77 M\$ ou de 23 % de la facture de carburéacteur.

Exclusion faite de la charge de carburant, les charges d'exploitation se sont repliées de 156 M\$ ou de 8 % par rapport au premier trimestre de 2004, conséquence des mesures continues de compression des coûts. Compte tenu de la charge de carburant, le coût unitaire a régressé de 2 % par rapport au premier trimestre de 2004; compte non tenu de cette charge, il a diminué de 6 % par rapport au premier trimestre de 2004 et de 17 % par rapport au premier trimestre de 2002. La productivité du personnel, mesurée en SMO par employé, s'est accrue de 21 % par rapport au premier trimestre de 2002.

Le trimestre se solde par une perte de 77 M\$, soit 227 M\$ de mieux qu'au premier trimestre de 2004, qui comptait 132 M\$ d'éléments liés à la réorganisation et à la restructuration.

« Malgré les coûts du carburant records et les rendements faibles en Amérique du Nord tout au long de la période, ces résultats restent assurément parmi les meilleurs qu'Air Canada ait jamais tirés de son exploitation pour un premier trimestre, fait remarquer le président-directeur général d'ACE Aviation, Robert Milton. Cela est d'autant plus encourageant que, exclusion faite de tout avantage lié aux opérations de couverture du carburant, ACE est le seul transporteur nord-américain à avoir amélioré ses résultats pendant ce trimestre, qui est habituellement la période la plus faible de l'année.

« Pour ce qui est du court terme, nous maintenons le cap sur nos mesures d'économies, et nos perspectives commerciales continuent de s'améliorer. Les rendements croissants et les volumes records que nous avons enregistrés en avril ont accéléré l'amélioration du bénéfice d'exploitation et sont, à cet égard, particulièrement de bon augure. Nous comptons bien atteindre l'objectif de 1,6 G\$ que nous nous étions fixé pour notre BAIILA de 2005. »

La Société s'attend à continuer d'améliorer résultats et rendements financiers grâce aux mesures d'accroissement des revenus et de compression des coûts engagées dans le cadre de sa restructuration ainsi qu'au quatrième trimestre de 2004, et d'autres qui seront poursuivies tout au long de 2005. Dans la Circulaire d'information de la direction du 12 juillet 2004, il avait été projeté un BAIILA de 1,6 G\$ pour 2005, lequel reposait sur un prix présumé moyen de 35 \$ US le baril de brut West Texas Intermediate (WTI). Même si les cours du brut sont à présent nettement plus élevés que ceux sur lesquels elle s'était alors basée pour ses projections, la Société compte toujours atteindre cet objectif de 1,6 G\$ pour 2005, car elle prévoit dégager des revenus et réaliser des économies supplémentaires dans des secteurs spécifiques pour compenser la hausse des charges de carburant que lui laissent entrevoir ses estimations. Les prix actuellement records du pétrole et du carburant dépassent ces estimations et, comme les cours du pétrole subissent l'effet de nombreux facteurs qui échappent à la volonté de la Société, cette dernière pourrait ne pas être en mesure d'atténuer pleinement les conséquences que ces facteurs et d'autres pourraient avoir sur la projection du BAIILA de 2005.

« Je tiens à saluer la fierté et la détermination avec lesquelles le personnel d'ACE s'emploie à assurer la réussite de la Société au quotidien, dit M. Milton. Tout au long du trimestre, grâce à son ardeur au travail et à son esprit d'équipe, nous avons pu élargir notre clientèle, et absorber, avec des taux de rendement exceptionnels, le supplément de trafic dont elle était porteuse. Le mois d'avril a marqué le début d'une deuxième année de coefficients d'occupation records consécutifs,

ce qui traduit une nette tendance où, au-delà de la simple reprise du marché, le public voyageurs accorde clairement sa faveur à Air Canada. Je tiens aussi à remercier nos clients, dont la fidélité et le soutien ont permis de faire d'Air Canada le transporteur de prédilection des Canadiens, assurant jour après jour des vols aux prix les plus bas vers le plus grand nombre destinations.

« Le renouvellement de notre parc aérien nous permettra d'agir sur tous les fronts. Notamment, l'intégration annoncée en avril à notre flotte de gros-porteurs d'au plus trente-six 777 et soixante 787 Dreamliner de Boeing permettra à Air Canada de se hisser en tête du peloton des transporteurs internationaux établis en Amérique du Nord. Le marché avec Boeing est aussi très intéressant sur le plan financier, car les coûts d'exploitation des 777 et 787 seront de loin inférieurs à ceux des appareils auxquels ils viendront se substituer, leur coût d'acquisition s'étalera sur plusieurs années, et nous pourrons récupérer une valeur substantielle des appareils dont nous nous départirons. Tant les 777 que les 787 sont particulièrement bien adaptés au réseau et aux projets de croissance actuels d'Air Canada, axés sur les vols long-courriers sans escale – passagers ou cargo –, avec une poussée plus sentie sur les marchés en plein essor de l'Amérique latine et de la Chine. En combinant les 777 et 787 dans un même parc aérien, Air Canada sera aussi mieux à même de tailler son offre à la mesure de la demande saisonnière, étant donné que les deux types d'appareils proposent des nombres de places différents tout en pouvant voler à la même vitesse de croisière et franchir les mêmes distances.

« Ce mois-ci, la première phase de notre plan d'alignement de nos réseau et parc nord-américains se mettra en branle, avec la livraison à Air Canada Jazz des quinze premiers CRJ-705 de Bombardier. L'ajout de ces biréacteurs au parc de Jazz donnera un nouvel élan à notre desserte des diverses régions du Canada, avec des niveaux supérieurs de confort, de choix de destinations sans escale et de fréquences. Le parc d'Air Canada s'enrichira quant à lui de six autres gros-porteurs qui viendront prêter main-forte pendant la saison de pointe estivale, et de dix-sept des soixante Embraer qui iront rallier le parc de l'exploitation principale au deuxième semestre », conclut M. Milton.

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et le Rapport de gestion de Gestion ACE Aviation Inc. pour le premier trimestre de 2005 sont accessibles à compter du 13 mai 2005 sur aircanada.com, le site Web d'ACE et d'Air Canada, ainsi qu'à l'adresse SEDAR.com. On peut aussi en obtenir un exemplaire en s'adressant aux Relations avec les actionnaires au (514) 205-7856.

1) MESURE NON CONFORME AUX PCGR

Le BIIIALA est une unité de mesure ne relevant pas des PCGR couramment utilisée dans le secteur du transport aérien pour mesurer le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement, désuétude et locations avions. Cette unité de mesure donne un aperçu des résultats d'exploitation avant les coûts de location avions et les coûts de propriété, lesquels varient sensiblement d'une compagnie aérienne à l'autre en raison de la façon dont chacune finance l'acquisition de ses appareils et autres actifs. Comme le BIIIALA n'est pas une unité de mesure conforme aux PCGR pour la présentation de l'information financière et qu'il n'a pas de sens normalisé, il ne saurait être comparé à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes. On se reportera aux Points saillants ci-joints ou au Rapport de gestion d'ACE pour le premier trimestre de 2005 pour un rapprochement du BIIIALA avant éléments liés à la restructuration et à la réorganisation.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Dans ses communications orales ou écrites, ACE fait souvent des déclarations qui sont reprises dans le Rapport de gestion ou peuvent être intégrées à des documents déposés auprès d'autorités des valeurs mobilières tant au Canada qu'aux États-Unis. Ces déclarations à caractère prospectif se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions comme « il devrait », « il se pourrait que », « il est prévu que », « on estime que », « on s'attend que », « on projette que » et autres qui soulignent les éventualités possibles et font renvoi aux hypothèses retenues. Ces déclarations visent à satisfaire aux « règles refuge » des lois américaines sur les valeurs mobilières et peuvent porter sur des observations concernant entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Comme, de par leur nature, les déclarations prospectives partent d'hypothèses, elles sont sujettes à d'importants risques et incertitudes. Toute prévision ou projection n'est donc pas entièrement assurée en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels en raison de divers facteurs, dont les prix de l'énergie, les conditions du secteur, du marché et de l'économie en général, les conflits armés, les attentats terroristes, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, la capacité de comprimer les coûts d'exploitation et de réduire les effectifs, les relations du travail, les négociations collectives ou les conflits de travail, la restructuration, les enjeux en matière de retraite, les taux de change et d'intérêt, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables ainsi que les litiges en cours, notamment avec des tiers. Les déclarations prospectives du présent document représentent les attentes d'ACE en date du 13 mai 2005 et elles peuvent changer après cette date. Toutefois, ACE n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces déclarations à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif.

- 30 -

Renseignements : Isabelle Arthur (Montréal) (514) 422-5788
Laura Cooke (Toronto) (416) 263-5576
Angela Mah (Vancouver) (604) 270-5741

Internet : aircanada.com